

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 09.192

L'An deux Mille Neuf, le 23 décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 7 décembre 2009

DATE D'AFFICHAGE

Le 7 décembre 2009

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, Mme LECOMTE, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, Mme CHABANEAU, M. LABIA, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHÉRON, Mme BOURDEAU, M. CAU, M. CHABASSE, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, M. COEURET, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, M. FILOCHE, Mme GRAMMATICO, M. GONZALEZ, M. GUIARD, Mme LEFEBVRE, M. MERLE, Mme MONNEREAU, Mme PELLET, M. POTENNEC, M. PRUDENCIO, Mme WILLMANN, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme FAUQUET-MOLL représentée par M. FILOCHE
M. RICH représenté par Mme CROUÉ
M. STOFFAËS représenté par M. LABIA

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : néant

| | |
|-------------------------------------|----|
| Nombre de conseillers en exercice : | 33 |
| Nombre de présents : | 30 |
| Nombre de votants : | 33 |

Madame DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : MAIRIE ANNEXE DU PARC : MARCHES DE TRAVAUX DE REFECTION DES AVANT-TOITS ET DES MENUISERIES EXTERIEURES

RAPPORTEUR : Mme PELTIER

VOTE : UNANIMITE

La Ville de Royan a lancé un marché par procédure adaptée pour des travaux de réfection des avant-toits et des menuiseries extérieures de la mairie annexe du Parc. Une consultation a été lancée le 29 septembre 2009 pour une remise des offres fixée au 20 octobre 2009. Le cahier des charges comprenait trois lots :

- Lot 1 : couverture
- Lot 2 : menuiseries extérieures
- Lot 3 : peinture

Dix dossiers de consultation d'entreprises ont été transmis et sept entreprises ont fait parvenir une offre de prix. Après analyse, les offres économiquement les plus avantageuses sont :

- Lot 1 - couverture : VIGNAUD MARC & FILS, pour un montant de 2 060,23 €TTC
- Lot 2 - menuiseries extérieures, BATIMAN pour un montant de 11 649,04 €TTC
- Lot 3 - peinture : LEAU PEINTURE PASSION, pour un montant de 8 938,90 €TTC

Soit une dépense totale de 22 648,17 €TTC inscrite au budget primitif 2009.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU la nécessité de procéder à la réfection des avant-toits et des menuiseries extérieures de la mairie annexe du Parc,
- VU l'avis de la commission des travaux en date du 07 décembre 2009,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- d'approuver la procédure de consultation d'entreprises, selon la procédure adaptée, pour l'attribution des marchés de travaux de réfection des avant-toits et des menuiseries extérieures de la mairie annexe du Parc,
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire, à conclure et à signer les marchés à intervenir avec les entreprises suivantes :
 - Lot 1 - couverture : VIGNAUD MARC & FILS, pour un montant de 2 060,23 €TTC
 - Lot 2 - menuiseries extérieures, BATIMAN pour un montant de 11 649,04 €TTC
 - Lot 3 - peinture : LEAU PEINTURE PASSION, pour un montant de 8 938,90 €TTC
- d'imputer les dépenses au budget communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 30 décembre 2009

Pour le Député-Maire,
L'adjoint délégué,
Bernard GIRAUD